



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Reservé
au
Moniteur
belge



24148372

DIRECTION
MONITEUR BELGE

08 OCT. 2024

BELGISCH STAATSBLAAD
BESTUUR

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

26 SEP. 2024

Greffe Le greffier

N° d'entreprise **0421 677 014**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

**SOCIETE ANONYME DE TRAITEMENTS TEXTILES
TRAITEX**

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège **Rue de Limbourg 145 - 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : **Démission - Nomination**

Extrait de l'approbation statutaire de l'actionnaire unique di 5/9/2024

[...]

Résolution 2 – Démissions des administrateurs

L'actionnaire unique prend acte que les administrateurs suivants ont présenté leur démission de leurs fonctions en date du 3 septembre 2024 :

- La SA TRAITEX HOLDING, représentée par Frédéric SIMONIS
- La SRL MARTIN-SCHMETS PROTECT INVEST, représentée par Olivier MARTIN-SCHMETS
- La SRL SIMONIS FOOD CONSULTING, représentée par Julien SIMONIS
- La SRL AVEHO, représentée par Christophe DELHEZ

L'actionnaire unique prend également acte de la démission des délégués à la gestion journalière :

- La SRL AVEHO, représentée par Christophe DELHEZ

Ces démissions prennent effet au 5 septembre 2024.

L'actionnaire unique leur donne décharge pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Ce dernier veillera à ce que l'ensemble des démissions soit publié aux annexes du Moniteur Belge afin de rendre la fin des mandats opposables aux tiers.

L'actionnaire unique les remercie pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Résolution 3 – Nomination d'un nouvel administrateur

L'actionnaire unique décide de nommer aux fonctions d'administrateur, la SA TRAITEX HOLDING, immatriculée à la BCE sous le numéro 0699.671.490, représentée par Monsieur Rodolphe SAGEHOMME.

L'exercice du mandat est rémunéré et prend effet ce jour, pour une durée illimitée

Résolution 4 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à l'organe d'administration et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SRL Aco Compta ayant ses bureaux Rue de Maestricht, 42 – 4651 BATTICE, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)